



**L'ÉDITO**

PIERRE-ALAIN BRENZIKOFER  
pabrenzikofer@journaldujura.ch

### Intelligence, culture et force de persuasion

Tout le monde ou presque nous l'accordera bien volontiers: autant que l'intelligence, la culture est un mot terriblement galvaudé. Mais quand l'inculture mène à l'incompréhension – terme modéré –, on est mal, très mal. C'est d'ailleurs un peu ce qui arrive à ce projet ARS ayant pour objectif majeur la mise en réseau des acteurs culturels du Jura bernois, de Bienne et du Jura. Une sorte de CREA au rabais, certes. Mais qui a le double mérite d'exalter les acteurs concernés et de ne coûter que quelques modestes sous – le prix de l'acharnement de Bruno Moser aux Etats – par rapport aux millions du CREA.

Dans la région, à part quelques quérulents professionnels, tout le monde l'a d'ailleurs compris. Tout comme le Gouvernement bernois, le très francophile Bernhard Pulver faisant même preuve d'un enthousiasme digne d'éloges. Hélas, la commission parlementaire n'est pas de cet avis, qui propose tout bonnement de renvoyer le dossier. Sous la présidence de l'agrarien Samuel Krähenbühl, une majorité de ses membres n'a visiblement pas capté les subtilités de la loi sur l'encouragement des activités culturelles. Laquelle stipule explicitement qu'en l'espèce, le principe de subsidiarité prévoyant un financement des communes n'est tout simplement pas valable, eu égard à la dimension suprarégionale du projet.

Diantre! comme nous le rappellent la police, les juges et même la sagesse populaire, nul n'est pourtant censé ignorer la loi.

Ce qui nous mène à l'essentiel. Sachant que l'opposition au projet viendra forcément de la droite (UDC, PBD et PLR), on imagine que certains députés romands issus de ces formations, mais tous favorables à ARS, auront fort à faire au sein de leur groupe pour tenter de faire cheminer vers la lumière leurs condisciples alémaniques. Président du Parti libéral-radical du canton de Berne, Pierre-Yves Grivel aura ainsi une terrible responsabilité dans ce dossier qui concerne au plus haut point la partie francophone du canton. On pourra authentiquement mesurer son degré d'influence, comme d'ailleurs celui d'Anne-Caroline Graber, de Pierre-Alain Schnegg, d'Etienne Klopfenstein et de Manfred Bühler – livrerait-il un baroud d'honneur pour sa dernière session? –, les quatre élus UDC. Le PBD? Las, il est purement alémanique. Et guère francophile, de surcroît...

# Energie, infrastructures, AVS: les priorités de Rime

**TRAMELAN** Le président de l'Usam Jean-François Rime était l'invité de la CEP hier soir au CIP. Il a fait part

de sa vision de l'avenir de l'économie suisse évoquant les principaux défis, avant de débattre avec trois

acteurs régionaux: les entrepreneurs Flavio Torti et François Vorpe, et le banquier Alexandre Willemmin. **PAGE 7**

## «C'était clairement l'album le plus simple à réaliser»



**BASTIAN BAKER** Depuis son premier single en 2011, le succès lui colle à la peau. Le chanteur vient de sortir son troisième album intitulé «Facing Canyons». Dans un entretien accordé au JdJ, il parle de ses inspirations, de ses ambitions et de ses doutes. **PAGE 4**

PETER SAMUEL JAGGI



**BIENNE**  
Les syndicalistes en guerre contre la Poste  
**PAGE 5**

**SAINT-IMIER**  
Parler après un deuil, le bilan du groupe est positif  
**PAGE 12**

**TABAC**  
Le projet de loi d'Alain Berset ne convainc pas  
**PAGE 25**

**SOMMAIRE**

Divertissement	PAGE 2
Avis mortuaires	PAGE 14
TV	PAGE 23
Météo	PAGE 32



PUBLICITÉ

« Notre représentation bernoise à la Chambre haute a fait ses preuves et est bien équilibrée. »



**Nous vous recommandons de réélire Werner Luginbühl (PBD) et Hans Stöckli (PS) au Conseil des Etats:**

- Christine Beerli, anc. Conseillère aux Etats, vice-présidente CICR
- Daniel Bloch, président Conseil d'administration Chocolats Camille Bloch SA
- Sonja Bietenhard, anc. Conseillère de Ville Berne PBD, directrice Ligue pulmonaire suisse
- Christine Häslér, Conseillère nationale Verts
- Jürg Grossen, co-proprétaire Elektroplan Buchs & Grossen AG, Conseiller national PVL
- Nicole Loeb, déléguée Conseil d'administration Loeb Holding SA
- Dr. Rudolf Stämpfli, président Conseil d'administration et copropriétaire Stämpfli Gruppe AG
- Marianne Streiff-Feller, Conseillère nationale PEV
- Dr. Benedikt Weibel, président Conseil de fondation Konzert Theater Bern
- Prof. Dr. Thomas Zeltner, président Conseil d'administration CPT

**Election au Conseil des Etats canton de Berne - 2<sup>e</sup> tour le 15 novembre 2015**

## 6 RÉGIONS

**GRAND CONSEIL** Les élus francophones ont longuement planché sur le projet ARS, contesté par une commission du parlement. Eux ont choisi de le plébisciter par 11 voix et une abstention

# L'ARS de la guerre, façon Députation...

PIERRE-ALAIN BRENZIKOFER

Si la Députation francophone n'a pas formellement désigné son Sun Tzu, elle sait qu'il lui faudra guerroyer ferme si elle entend gagner la guerre qui gronde face au plénum. On l'aura compris, une lourde menace pèse sur le projet ARS – né de l'abandon du CREA –, que nous avons présenté dans notre précédente édition dans ses moindres détails. Soit, en très bref, une salutaire mise en réseau des acteurs culturels du Jura bernois, de Bienne et du Jura.

Seulement, voilà, une commission ad hoc du Grand Conseil propose de renvoyer ce crédit sous de fallacieux prétextes, n'ayant visiblement pas compris les subtilités de la loi sur l'encouragement des activités culturelles, la fameuse LEAC.

Hier, lors de sa séance destinée à préparer la session, la Députation francophone a évidemment abordé ce sujet de long en large. Comme l'indique sa présidente, Anne-Caroline Graber (UDC, La Neuveville), les Romands avaient invité pour l'occasion Guy Lévy, secrétaire général adjoint de la Direction de l'instruction publique; Jérôme Benoit, patron ad interim de la Section francophone des activités culturelles de l'Office de la culture; Olivier Membrez, du Forum interjurassien de la culture, ainsi que Jean-Pierre Aellen, nouveau ministre de la Culture du CJB.

Cet ultime organe, on le rappellera, soutient le réseau ARS à l'unanimité. Même remarque pour le CAF biennois, représenté hier par sa présidente, Pierrette Berger-Hirschi.

## Subsidiarité, mon œil!

«Par rapport à ceux qui connaissent le dossier, peu d'éléments nouveaux ont été apportés hier, relève Anne-Caroline Graber. Mais tout le monde a insisté une fois de plus sur le fait que le principe de subsidiarité n'entre pas en ligne de compte dans le cas qui nous intéresse.»

Explications? Pour le président de la commission parlementaire, le rigoureux Samuel Krählenbühl, pas question d'accorder un demi-million quand les communes ne passent pas à la caisse. Les Romands tenteront donc d'expliquer encore une fois à ce brave homme que le projet



Songeuse, Anne-Caroline Graber. La présidente de la Députation se demande quel sort le Grand Conseil réservera au projet ARS.

STÉPHANE GERBER

est suprarégional, que les communes, qui ne sont donc pas concernées directement, n'ont pas à passer à cette maudite caisse au même titre que le canton. Et qu'on n'a donc pas à remplir toute une tasse de ce principe de subsidiarité! Avant les Romands, c'est la LEAC qui le dit!

## Pas un sou de plus

«Le financement passera au travers de l'enveloppe du CJB, enveloppe qui ne sera d'ailleurs pas augmentée, insiste Anne-Caroline Graber. Cela dit, il s'agira aussi de faire comprendre aux Allemands que par rapport aux millions du CREA, le financement d'ARS se révèle décidément fort modeste.»

Moralité? Les Romands ont choisi de soutenir ce projet par 11 voix enthousiastes et une abstention timorée. A entendre la présidente de la Députation, il n'est toutefois pas question de brandir d'emblée l'arme du vote séparé, mais d'empoigner fermement son bâton de pèlerin pour s'en aller prêcher la bonne parole au sein des groupes respectifs. «L'art de la guerre» et Sun Tzu, toujours.

«Nous avons tous estimé qu'évoquer cette possibilité avant le début de la session et le débat serait

contre-productif, insiste la présidente. Ici, le contexte est un peu inhabituel. D'habitude, on a recours au vote séparé pour un projet émanant du gouvernement. Tel n'est pas le cas aujourd'hui. Mais il est vrai que le recours à ce procédé serait néanmoins possible. Reste que comme nous l'a signalé notre collègue Peter Gasser, demander le vote séparé équivaldrait au renvoi du projet au gouvernement exigé par la commission...»

## Oublié, Neuchâtel?

Allô maman, bobo? C'est un peu ça. Alors, on s'efforcera avant tout de le faire passer, cet excellent projet.

«Je signale cependant que certains membres de la Députation se sont étonnés en découvrant que le projet ARS ne prenait pas en compte le canton de Neuchâtel. On oublie une fois de plus qu'une bonne partie du Jura bernois est orientée vers ce canton, nous a encore glissé Anne-Caroline Graber. Nous avons décidément du mal à nous extraire de cette logique «affaire jurassienne». Nos visiteurs nous ont dit qu'on pourrait prendre en compte ultérieurement cet élargissement. Mais pour le moment, il n'en est rien et c'est regrettable.»

Verdict la semaine prochaine, au Rathaus. ◉

## Apprendre en français

**SOUTIEN UNANIME** La Députation a décidé de soutenir la motion de Peter Gasser (PSA, Bévillard) rejetée par le gouvernement et demandant de favoriser la présence d'apprentis francophones dans l'administration. Les Romands ont pris connaissance de courriers adressés par les législatifs de Saint-Imier et Moutier relatifs à l'avenir des soins psychiatriques dans la région: «La Députation avait longuement abordé cette problématique avec Philippe Perrenoud le 1er septembre dernier, rappelle Anne-Caroline Graber. A cette époque, diverses pistes avaient été esquissées. Mais nous n'avons par rouvert le dossier lors de notre dernière séance. La Députation n'interviendra pas en tant que telle sur cette problématique.»

Les élus francophones avaient été sollicités par la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) pour qu'ils se manifestent en faveur d'une solution concernant les maîtres d'apprentissage touchés par le chômage, ce qui pourrait provoquer de gros problèmes pour les apprentis: «Mais la CEP nous a fait savoir qu'elle avait obtenu satisfaction à l'échelon fédéral et qu'une intervention de notre part n'était plus nécessaire.»

## PRIVÉS DE PAROLE

A en croire Anne-Caroline Graber, de nombreux députés ne sont pas satisfaits du nouveau droit parlementaire, qui leur interdit de s'exprimer sur la réponse à leur interpellation. En tant que présidente, elle s'est efforcée de maintenir cette pratique à l'échelon de la Députation. Elle nous signale ainsi qu'elle n'est pas satisfaite de voir le peu d'intérêt manifesté par le gouvernement à fêter les 200 ans de l'entrée du Jura bernois dans le canton. Discrimination à l'Office de la culture? Maxime Zuber (PSA, Moutier), est partiellement satisfait. Soutien des entreprises suisses dans le cadre des investissements des centres de formation, HES et Unis? Anne-Caroline Graber n'est pas satisfaite. Plus d'efficacité dans les demandes de permis de construire? Pierre-Alain Schnegg (UDC, Champoz) n'est pas satisfait. C'est dit. ◉ **PABR**

## CANTON DE BERNE Quand l'eau ne paye plus...

Le Conseil exécutif veut réduire la taxe d'eau pour alléger la charge financière pesant sur les grandes centrales hydroélectriques et renforcer leur compétitivité. A cet effet, il a autorisé la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie à mettre en consultation la révision partielle de la loi sur l'utilisation des eaux jusqu'au 10 janvier 2016.

Ces dernières années, les prix de l'électricité sur le marché européen ont atteint un niveau historiquement bas. Cette situation remet en cause la rentabilité des centrales hydroélectriques. Or la production d'électricité à partir de la force hydraulique tient une place importante dans le canton, tant du point de vue politico-énergétique qu'économique. Berne entend donc modifier la loi pour réduire la taxe d'eau annuelle de 10 fr. par kilowatt de puissance brute moyenne pour les grandes centrales hydrauliques (celles dont la puissance brute moyenne est supérieure à 10 mégawatts). Il n'appliquerait pas l'augmentation des taxes d'eau permise par le droit fédéral à compter de début 2015. La réduction proposée par le Conseil exécutif entrerait donc en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier dernier. Le canton, fort généreux, renonce de ce fait à des recettes supplémentaires de quelque 4,5 millions de francs par an. ◉ **CBE-PABR**

## VILLE DE BERNE

### Le mort avait de la drogue sur lui

Basé sur les premières déclarations de témoins, il faut partir du principe que l'homme décédé mardi à la gare de Berne a tenté de se soustraire à un contrôle de police en sautant par-dessus une rambarde. Il avait de la drogue sur lui. Des informations concernant son identité ont pu être déterminées. Selon les premiers éléments, l'homme se trouvait en tant que client dans un taxi au moment où ce dernier a été stoppé par des policiers à l'entrée du parking de la gare. Selon les premiers témoignages recueillis, l'individu est alors immédiatement sorti du véhicule et a couru en direction de la Stadtbachstrasse, où il a soudainement sauté sur la rambarde de la gare de Berne. Les sommations lui ordonnant de rester sur place et les tentatives de le retenir à sauter par-dessus la rambarde n'ont pas empêché sa chute sur les voies. L'homme a été mortellement blessé. ◉ **CPB**

**CANTON DE BERNE** La Commission des finances soutient à l'unanimité un projet de loi novateur

## L'innovation, d'accord! Mais en toute transparence

La Commission des finances du Grand Conseil approuve à l'unanimité le projet de loi sur l'encouragement de l'innovation. Elle a ajouté une disposition sur l'information du public.

Avec ce texte, le canton de Berne donne une base légale au financement de projets de recherche et d'innovation. Il sera possible de financer d'importants projets d'innovation comme le Parc suisse d'innova-

tion, à Bienne, ou le Centre de compétences national en médecine translationnelle et entrepreneuriat (sitem-Insel) à Berne. Le canton ne dispose pour l'instant d'aucune base légale permettant d'apporter une aide financière suffisante aux projets de recherche appliquée et de développement.

L'entrée en matière sur le projet de loi n'a pas été contestée. La Commission des finances

(CFin), que préside Jürg Iseli (UDC), propose cependant d'ajouter un article sur l'information du public et du Grand Conseil. La Direction de l'économie publique devra informer régulièrement le public de la mise en œuvre de la loi. Des informations supplémentaires devront en outre être fournies à la commission compétente du Grand Conseil. La CFin veut également biffer une disposition qu'elle juge in-

utile et a apporté une précision s'agissant de la limitation dans le temps des subventions. Elle a approuvé à l'unanimité le projet de loi avec ces modifications. Enfin, elle propose au Grand Conseil de renoncer à une seconde lecture.

## On soutient et on abroge

La Commission des finances soutient, à l'unanimité aussi, la proposition du gouvernement d'abroger la loi cantonale sur le

travail, les entreprises et les installations. Dans ce domaine, le canton exécute le droit fédéral, qui règle de manière exhaustive les prescriptions de fond applicables aux entreprises et installations.

Il est plus simple de procéder par voie d'ordonnance pour régler les dispositions d'ordre formel et organisationnel, et les adapter le cas échéant aux nouvelles normes fédérales. ◉ **CBE**

## CANTON DU JURA

### Toutes ces infractions

Du 26 octobre au 6 novembre, la police a renforcé sa présence sur les routes, en menant une campagne de sécurité, en collaboration avec les polices communales de Delémont et Porrentruy. Au total, une soixantaine de contrôles ont été menés. Un peu plus de 200 infractions ont été constatées. Cette action visait à sensibiliser aux principaux facteurs de risque au volant, en particulier la vitesse, l'alcool et la conduite sous l'effet de stupéfiants. ◉ **RPJU**